Zeitschrift: Colloquium Helveticum : cahiers suisses de littérature générale et comparée = Schweizer Hefte für allgemeine und vergleichende Literaturwissenschaft = quaderni svizzeri di letteratura generale e comparata

Herausgeber: Association suisse de littérature générale et comparée

Band: - (2012)

Heft: 43: Die Literatur und ihr Spiel = La littérature et son jeu

Artikel: Le sens bi-game : jeux du bilinguisme et de la digraphie au 16e siècle

Autor: Brancher, Dominique

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1006311

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dominique Brancher

Le sens bi-*game*

Jeux du bilinguisme et de la digraphie au 16e siècle

Premier traité du genre, le *De civilitate morun puerilium* d'Erasme connaît une diffusion remarquable à l'échelle de l'Europe tout entière (douze éditions au moins dans la seule année 1530, date de sa parution, quatre-vingt pour tout le 16e siècle, treize au 17e). L'humaniste y énonce un code unifié du savoir-vivre qui va constituer le complément indispensable de la piété dans l'éducation.[1] Par rapport aux traités médiévaux, la force novatrice du *De civilitate* réside dans l'absence d'orientation sociale déterminée (ce qui pourrait justifer l'existence de codes propres à chaque milieu) pour privilégier une perspective anthropologique.[2] En exigeant un contrôle accru de l'affectivité et en imposant un exercice continu d'autodiscipline, l'ouvrage aurait joué un rôle décisif dans l'élévation du seuil de la pudeur et favorisé, selon Norbert Elias, le processus de civilisation des sociétés européennes.[3] À l'instar du *de Officiis* de Cicéron, Érasme y considère la pudeur comme un fait de nature. La « privatisation » de plus en plus prononcée et complète de toutes les fonctions corporelles les déplace non seulement « hors du champ visuel de la socié-

1 Avant Érasme, l'expression 'civilitas morum puerilium' avait déjà été employée par Suétone et par d'autres, et le respect des convenances, sous la forme de règles compilées, avait occupé de nombreux auteurs de l'Antiquité classique et chrétienne, puis du Moyen Âge à la Renaissance. À propos du terme, voir Hans Krings, *Die Geschichte des Wortschatzes der Höflichkeit im Französischen*, Bonn, Romanisches Seminar der Universität Bonn, 1961, pp. 181sq. Sur la civilité renaissante, voir Aloys Bömer, « Anstand und Etikette nach den Theorien der Humanisten », *Neue Jahrbücher für Pädagogik*, 7, 1904, pp. 223–242 ; 249–285 ; 330–355 ; 361–390. Pour une bibliographie plus complète, voir l'excellente introduction de Franz Bierlaire, à sa traduction annotée de *La Civilité puérile d'Érasme de Rotterdam,* Bruxelles, La Lettre volée à la maison d'Érasme, 1999, pp. 13–25.

2 Roger Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime,* Paris, Seuil, 1987, « Distinction et divulgation : la civilité et ses livres », pp. 45–86, 50–54 sur « La civilité selon Érasme », p. 53.

3 Norbert Elias, *La Civilisation des Mœurs*, trad. par P. Kamnitzer du tome i de *Über den Prozess der Zivilisation* [1936], Paris, Calman-Levy, 1973, p. 101. Voir aussi Elias, *La Dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975 [1939], pp. 181-202.

té »[4] mais encore, dans la mesure du possible, hors du champ visuel de l'individu :

> Il est indigne d'un homme bien élevé de découvrir sans nécessité les parties du corps que la pudeur naturelle nous commande de cacher. Et du reste, lorsque nous sommes forcés de nous déshabiller, nous devons agir avec décence et réserve, même s'il n'y a aucun témoin. Les anges, en effet, sont présents partout.[5]

Et l'interdit, comme chez Cicéron, s'étend au discours : « Les choses qui souillent le regard de l'homme souillent aussi ses oreilles. Si on est forcé de nommer quelque partie naturelle, qu'on le fasse au moyen d'une périphrase empreinte de réserve. »[6] De fait, une conscience linguistique nouvelle, qui ne se limite pas à l'élaboration de modèles normatifs, révèle une transformation de la sensibilité. Vers 1420, la rue Tire-Vit fut rebaptisée Tire-Boudin, un pseudonyme qui gardait ironiquement la trace de ce qu'il voulait éviter.[7] La rue Merderet, la rue Bordel, la rue Pute-y-Musse n'échappent pas à cette entreprise de renomination qui touche aussi les patronymes. Le seigneur Couillard, Maître des requêtes de l'hôtel du roi, décide de changer de nom après avoir observé le malaise d'une servante qui l'annonce : « il y a là-bas un homme qui vous demande, qui s'appelle des choses dequoy les hommes font des enfants, je ne l'oserois nommer. »[8]

À travers l'inculcation de nouvelles attitudes vis-à-vis du corps et du langage, c'est ainsi une nouvelle configuration de la pudeur et de l'obscénité qui semble s'esquisser au 16e siècle. Cependant, cette in-

4 Norbert Elias, *La Civilisation des mœurs,* p. 275.

5 *La Civilité puérile*, trad. F. Bierlaire, p. 41 ; 43.

6 *Ibid.,* p. 71.

7 Voir Jacques Hillairet, *Dictionnaire historique des rues de Paris,* Paris, Éditions de Minuit, 1963, II, p. 105. Henri SAUVAL, dans sa *Chronique scandaleuse de Paris, Chronique des mauvais lieux imprimée pour la première fois d'après le manuscrit original par le bibliophile Jean* (Paris, Daragon, 1909), dresse une liste des noms de rue modifiés : la rue Merderet (devenue rue Notre-Dame de la Recouvrance), rue Bordel (Descartes), rue Pute-y-Musse (Petit-Musc), rue du Pet et du Pet-au-Diable (pp. 162-163).

8 Étienne Tabourot, *Les Bigarrures et Touches du Seigneur Des Accors, avec les Apophtegmes du sieur Gaulard et les Escraignes dijonnoises,* Paris, J. Richer, 1603 [1587], f° 18 v°. La censure du langage ne se limite pas au domaine sexuel mais touche tout détail organique. À l'exception des larmes, aucune excrétion corporelle ne doit être mentionnée en honnête compagnie (voir Erasme, *La Langue,* éd. J.-P. Gillet, Genève, Labor et Fides, 2002, p. 147).

flexion nouvelle, plutôt qu'indiquer seulement, comme le pensait Elias, un renforcement de la répression de la vie pulsionnelle, et un respect accru des convenances, a aussi comme corollaire le déploiement du jeu pervers et de la transgression dans l'écriture, et la production d'effets textuels subversifs, quand bien même ils ne seraient pas visés par l'auteur. On montrera que la pudeur est moins l'aboutissement d'un processus de civilisation qu'une forme textuelle ludique et stratégique se prêtant aux jeux ambigus du bilinguisme et de la digraphie (consistant à utiliser deux alphabets différents selon la fonction attribuée au texte). Au 16e siècle, le détour par la langue étrangère se révèle en effet une des recettes les plus prisées pour nommer ce que la décence ne permet pas en français. Or cette dualité linguistique se transforme en duplicité, dès lors qu'elle exalte les pouvoirs suggestifs du caché – selon le mot de Montaigne, « il y a certaines autres choses qu'on cache pour les montrer. »[9]

En prenant pour point de départ les répertoires lexicographiques bilingues, qui se développent dans la littérature viatique, pour aboutir à l'autobiographie surprenante d'un truand du 16e siècle, accompagnée d'un dictionnaire français-argot, on mobilisera deux régimes d'attention à l'œuvre : d'une part, une lecture *contrauctoriale*, notamment du *Voyage en terre du Brésil* (1578) de Jean de Léry, où l'on prendra à rebours le discours d'intention tenu par l'auteur sur sa manière de présenter les idiomes sauvages et où l'on fera émerger la littérarité du texte en lui insufflant un potentiel suggestif,[10] D'autre part, on proposera une lecture *avec* l'auteur de *La Vie genereuse des Mercelots, Gueuz et Boesmiens, contenant leur façon de vivre, subtilitez et gergon* (1596), où il ne s'agira plus d'entrer en rivalité avec l'auteur, lecteur de son propre texte[11], mais d'entrer dans son jeu, en faisant coïncider *in-*

9 Michel de Montaigne, *Essais*, éd. P. Villey, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1992 [1924, 1965], III, 5, 880B.

10 Voir Jean-Marie Grassin, « Pour une critique de l'émergence: la lecture à contre-fil » : « Si l'auteur reste le "lieu" de la production du texte, ce serait plutôt chez le lecteur "oppositionnel" que jaillirait la littérature » (http://www.fabula.org/atelier.php?Lecture_a_contre_fil).

11 Sur ce point, voir les contributions de Sophie Rabau, « Lire contre l'auteur (le lecteur) » et Florian Pennanech, « Poétique de la démotivation » dans *Lire contre l'auteur*, sous la direction de Sophie Rabau, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 2012.

tentio auctoris et *intentio operis.*[12] Dans un cas on fait jouer le texte contre son auteur, dans l'autre on laisse ce dernier maître du jeu herméneutique.

Blasons exotiques

Dans le monde des fabliaux médiévaux, le démembrement obscène du corps et la fétichisation de ses parties constituent un ressort essentiel.[13] Les organes génitaux sont tranchés, détachés ou isolés pour être librement promenés par les protagonistes qui se livrent au trafic du désir, au négoce des voluptés : « marché au vits » (dans « Li Sohaiz desvez » de Jean Bodel[14]) et « marchiés [...] de cons fendus » (dans « Le Rêve du Moine »[15]) alimentent les rêves des abstinents et des frustrées. Les recueils de nouvelles (les *Cent nouvelles nouvelles*, Boccace ou Le Pogge), qui puisent dans l'héritage sulfureux du fabliau, ne retiendront pas ces éléments.[16] Par choix esthétique, ils ne font aucun sort à des contes tels que « Le Jugement des cons », « Des III. Dames qui trouverent un vit » ou « Du Chevalier qui fist les cons parler ». Dans la première moitié du XVI^e^ siècle en France, ce sont plutôt les blasons anatomiques qui prolongent l'esprit du fabliau en célébrant la partie sexuelle ou anale aux dépens de la totalité corporelle, en réduisant l'humanité à ses parties les plus basses. Avec ses blason et contre-blason du « couillon », qui déploient leur litanie de prédicats *pro* et *contra* dans le *Tiers Livre* (1546), Rabelais semble répliquer sur un mode parodique au recueil des *Blasons Anatomiques du corps féminin*, pa-

12 Umberto Eco, *Interprétation et surinterprétation*, « La surinterprétation des textes », Paris, PUF, 1996.

13 Voir Howard Bloch, *The Scandal of the Fabliaux*, Chicago and London, The University of Chicago Press, 1986, Chapter II, « The Body and its Parts », pp. 59–100.

14 *Jean Bodel. Fabliaux*, éd. P. Nardin, Paris, Nizet, 1965, pp. 99–107.

15 Éd. A. Langfors, « Le Rêve du Moine », *Romania* 1914–1917, n° 44, p. 559. Le thème de la vente des cons se trouve également dans le *Mandement de Froidure* de Jean Molinet (*Jean Molinet. Les Faictz et Ditz*, éd. N. Dupire, Paris, 1936–1939, 3 vols., t. II, pp. 732–735).

16 Voir la très utile annexe 3, « L'organisation des recueils » dans Nelly Labère, *Défricher le jeune plant. Étude du genre de la nouvelle au Moyen Âge*, Paris, Honoré Champion, 2006, pp. 731-871. Sur l'influence du fabliau sur Boccace, voir Marcus Landau, *Die Quellen des Dekameron*, Stuttgart, August Prandel, 2^e^ éd. 1869.

ru trois années plus tôt (Paris, Charles l'Angelier, 1543).[17] L'*ostensio* obscène des blasons du Con (par Bouchetel), du Con de la pucelle (Claude Chappuis) et du Cul (Eustorg de Beaulieu)[18] y côtoie des régions plus chastes et spiritualisées (l'œil, le front, la larme) dans un ensemble qui cadastre le territoire entier du féminin, sans en hiérarchiser les domaines. Admonestations et commentaires indignés accompagnent les blasons qui menacent de transgresser les limites de la décence. Marot, initiateur de cette mode littéraire avec son « blason du beau tetin », avait anticipé ce risque : « Arriere mots, qui sonnent sallement, / Parlons aussi des membres seulement, / Que l'on peult veoir sans honte descouvers / Et des honteux ne soillons point noz Vers ».[19] On assiste alors à une floraison de blasons du « noc » et du « luc », mettant par l'astuce du palindrome la décence en échec.

La menace qui pèse sur les règles de bienséance est autrement plus importante dès lors qu'il s'agit de faire le blason exotique des corps sauvages. L'élargissement des horizons géographiques, amplifié par les premières entreprises coloniales et par l'activité extra-européenne des Jésuites, inquiète en effet les prétentions universalistes inscrites au cœur de la morale chrétienne. L'émerveillement ou la réprobation éprouvés devant les mœurs « sauvages », les nudités, les langues inconnues, que le voyageur doit traduire en un langage acceptable pour le lecteur, favorisent une conscience aiguë de la « civilité ». Celle-ci, aiguisée paradoxalement au théâtre des Antipodes, est devenue au 16e siècle le dénominateur commun des sociétés européennes au-delà de

17 Ils ont d'abord été publiés en annexe de l'*Hecatomphile* d'Alberti en 1536, 1537 et 1539 à Paris et à Lyon, non sans susciter les critiques, avant de paraître dans cette édition autonome augmentée de « Contreblasons » ajoutés par Charles de la Hueterie.

18 Les blasons de Beaulieu ne sont pas envoyés à Marot lorsqu'il organise son concours de blasons et n'apparaissent pas non plus dans les éditions de l'*Hecatomphile* d'Alberti. C'est après leur publication originale dans les *Divers rapportz* de Beaulieu en 1537 qu'ils font ensuite partie de la première édition des *Blasons anatomiques du corps féminin* en 1543. Sur le blason du cul de cet auteur, voir Russel J. Ganim, « Anus as Oculus : Satire and Subversion in Eustorg de Beaulieu's du cul », Faculty Publications – Modern Languages and Literatures, http:/digitalcommons.unl.edu/modlangfacpub/4.

19 « A ceulx, qui apres l'Epigramme du beau Tetin en feirent d'aultres », in *Œuvres poétiques complètes,* éd. G. Defaux, Paris, Bordas, 1990, tome I, *La Suite de l'Adolescence clementine,* Epistres, XXX, vers 77–80.

l'éclatement de l'identité doctrinale et spirituelle de l'Eglise.[20] Comment dès lors se montrer « civilisé » pour rendre compte de l'incivilité des peuples sauvages, notamment en matière de *decorum* et de nudité corporelle ? Et comment traduire les mots qui détaillent leur anatomie ? Car la littérature viatique brosse non seulement le spectacle de nudités « emplumassées » mais fait encore l'inventaire des langues barbares, où les mots du corps ont la part belle. Le découpage anthropophagique semble autoriser ce démembrement symbolique et linguistique. Sans être d'une utilité commerciale évidente, il témoigne du souci de nommer le familier, et peut-être d'évoquer, au-delà du référent corporel commun, la trace d'une présence charnelle *autre* logée dans les sons d'un baragouin inaudible. Le champ de cette altérité verbale est cependant tout relatif puisque ces lexiques postulent un système d'équivalence référentielle où le découpage linguistique des parties du corps est le même de part et d'autre de l'Océan.

Jacques Cartier, dans ses *Relations,* est le premier à offrir un essai de linguistique comparée franco-iroquois. Exposant dans la deuxième relation de 1535–1536 le « langaige des pays et royaume de Hochelaga et Canada aultrement dicte la Nouvelle France », il consacre une rubrique aux parties du corps, où les parties sexuelles sont énumérées avec précision, jusqu'aux poils pubiens :[21]

> Le vyt Agnascon
> Le con Chastaigné
> La barbe du vyt Aggonsson
> Les coullons Xista[22]

20 Sur ce point, voir Norbert Elias, *La civilisation des mœurs, op. cit.*

21 Jean de Meung conseillait de raser l'« araignée » qui se trouve tapie sur le sexe, afin que l'amant ne puisse y « cueillir mousse ». Pour l'association poil/animalité, voir André Guindon, *L'Habillé et le Nu, op. cit,* « Pilosité et Humanisation », pp. 142–147.

22 *Relations, deuxième relation (1535–1536), Brief recit, & suainte narration, de la navigation faicte es ysles de Canada, Hochelage & Saguenay & autres, avec particulieres meurs, langaige, & cerimonies des habitans d'icelles fort delectable ã veoir,* Roffet, & Anthoine le Clerc freres, 1545, éd. critique M. Bideaux, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 1986, p. 184. Pour des précisions sur les lexiques, voir appendice II, pp. 224–226. Un autre lexique, datant de la *Première Relation* de 1534, ne se retrouve que dans la traduction italienne de Ramusio et se contente de mentionner « il membre natural » (Assegnaga), accompagné d' « una pella da coprir le parti vergognose ».

Cette franchise anatomique se retrouve tant dans l'édition parisienne de 1545 que dans la rouennaise de 1598.[23] L'indécence peut se dire et s'afficher dès le moment où elle est excentrée dans les confins du Canada et qu'elle est la marque de l'altérité. La nudité sauvage autorise en quelque sorte une crudité linguistique qui n'est pas admise dans d'autres contextes. Huit ans plus tard paraissent les *Folastries* de Ronsard (1553), où les deux blasons sexuels ont sans doute joué un rôle majeur dans le procès intenté à l'ouvrage, condamné au feu par le Parlement. De même certains textes de voyage n'hésitent pas à narrer avec minutie des scènes illustrant la prétendue lubricité des sauvages, conséquence logique d'une nudité qui est signe d'incivilité et de bestialité. Dans le premier tiers du XVI[e] siècle, un moine franciscain, copiste de Alvise Ca'da Mosto, éprouve ainsi le besoin de pimenter la neutralité du récit original de quelques scènes scabreuses où les femmes africaines, Eves tentatrices, essaient d'induire en tentation le jeune Alvise par leurs courbes dénudées et leurs gestes impudiques :

> Et les jeunes en particulier faisaient certains gestes qui laissaient clairement comprendre leurs intentions, mais en vain, car j'avais la tête ailleurs ; cependant la vue de jeunettes âgées de seize ans et moins, à demi ou complètement nues, avait troublé mon esprit ; mais cela n'alla pas plus loin ; elles se laissaient toucher selon mon bon plaisir contre quelques pacotilles.[24]

[23] L'édition rouennaise de 1598, qui traduit Ramusio, ne reprend pas le lexique italo-indien mais reproduit *verbatim* le lexique franco-indien de l'édition parisienne de 1545 (*Discours du Voyage fait par le capitaine Jacques Cartier aux Terres-neufves de Canadas, Norembergue, Hochelage, Labrador, & pays adjacens, dite nouvelle France, avec particulieres mœurs, langage, & ceremonies des habitans d'icelle,* Rouen, Raphaël du Petit Val, 1598).

[24] Il s'agit du ms. B. Traduction de Frédérique Verrier, à partir du texte italien figurant dans Tullia Gasparini Leporace, atlantiche del Veneziano Alvise da Mosto, « Il Nuovo Ramusio », vol. V, Rome, Istituto Poligrafico dello Stato, 1966, p. 68, qui répertorie les variantes du ms. B (*Voyages en Afrique noire d'Alvise Ca'da Mosto (1455 & 1456)*, relations traduites de l'italien et présentées par F. Verrier, Paris, Chandeigne/Unesco, 2e édition remaniée 2003 : 1994). La mauvaise réputation de la nudité, conjuguée à l'incivilité, se prolonge chez André Thevet, avec l'espoir d'une rédemption ontologique au contact des Chrétiens: « [l'Amerique ou France Antarctique] a este habitée et est habitée pour le iourd'huy, outre les Chrestiens, qui depuis Americ Vespuce l'habitent, de gens merveilleusement estranges et sauvages, sans foy, sans loy, sans religion, sans civilité aucune, mais vivans comme bestes irraisonnables, ainsi que nature les a produits, mangeans racines, demeurans tousiours nuds tant hommes que femmes, isques à tant, peut estre, qu'ils seront hantez des Chrestiens dont ils

Plutôt que de dénoncer les mœurs sauvages, le narrateur/copiste en profite sans scrupules et en fait bénéficier son lecteur. De même, le récit de l'expédition de Pigafetta jusqu'au détroit de Magellan abonde en anecdotes anatomiques audacieuses que le sabir d'italien, de vénitien et d'espagnol utilisé par l'auteur s'est peu soucié de voiler. Voici par exemple, en traduction française, une étonnant scène de voyeurisme : « Un jour, une des plus jolies [indigène] y monta, sans doute pour le même objet: mais ayant vu un clou de la longueur du doigt, et croyant n'être pas aperçue, elle le prit et l'enfonça bien vite entre les deux lèvres de ses parties naturelles. Croyoit-elle le cacher ? Croyoit-elle s'en orner ? C'est ce que nous ne pûmes deviner. »[25] Or, lorsque Louise de Savoie confie la traduction imprimée du récit à Antoine Fabre (1525), ce dernier supprime cette anecdote avec d'autres et opère des mutilations significatives.[26] Il condense la narration en une série de chapitres synoptiques, opère dans les divers lexiques accumulés par le voyageur, qu'il réunit en fin de volume, des choix révélateurs. N'est retenu en son entier que le vocabulaire brésilien - qui ne comporte aucun mot délicat. Le vocabulaire de « Pataghone » concernant les parties sexuelles (« la mamelle/othen ; le bit/scachet ; les couillons/scaneos ; le con/isse ; le foutre/johoi ; le cul/schiachen ») et celui des Molluques (« la mamelle/susso ; le membre/botto ; la nature des femmes/bucchii ; l'usage d'elles/amput ; les fesses/buri ») est supprimé ; le lexique philippin totalement omis, avec le vocabulaire sexuel.[27] Le passage de la tradition manuscrite (qui connaît elle-

pourront peu à peu despouiller ceste brutalité, pour vestir d'une façon plus civile et plus humaine » (*Le Brésil d'André Thevet : les singularités de la France antarctique (1557),* éd. F. Lestringant, Paris, Chandeigne, 1997, p. 122).

25 *Premier voyage autour du monde,* Paris, trad. de H.S. Jansen, s.d.

26 *Le Voyage et navigation/ faict par les Espaignolz es Isles de Mollucques. Des isles qu'ilz ont trouve audict voyag/ Des Roys d'icelles/ de leur gouvernement & maniere de vivre/ avec plusieurs aultres choses,* Paris, Simon de Colines, 1525.

27 « le membre de l'homme/utin ; les génitoires/boto ; la nature de la femme/billât ; le habiter/iiam : les fesses/samput ». Tous ces lexiques se trouvent dans le manuscrit de Montfaucon 5650 BN, qui a été publié : Antonio Pigafetta, *Relation du premier voyage autour du monde de Magellan (1519–1522),* éd. L. Peillard, Paris, Tallandier, 1984, et 1999 pour l'introduction. Il peut y avoir des différences significatives entre les quatre manuscrits qui nous sont parvenus. Ainsi ce morceau ethnologique étonnant sur la faiblesse sexuelle des indigènes, présent dans le Ms. de Nancy, et dans le Ms. italien, mais absent de celui de

même des variantes significatives[28]) à l'imprimé motive donc des aménagements, dus à la différence des publics et peut-être à l'identité féminine et royale de la commanditaire. Ramusio, qui propose une traduction italienne de Fabre dans sa collection de récits de voyage (*Delle Navigationi et Viaggi*, Venise, 1550), attribue un peu facilement ces modifications à la paresse du traducteur. Alors que deux types de public sont généralement visés par ces répertoires, le navigateur de métier et le lettré curieux, il faut plutôt mettre ces altérations au compte de la visée moins commerçante que mondaine de la traduction.

L'anatomie en tupi

De son côté, Jean de Léry préfère la dénonciation à l'omission, la leçon de morale au non-lieu verbal, l'euphémisme à l'ellipse dans son lexique tupi-français. Jusqu'à son Histoire d'un *Voyage faict en la terre du Brésil* (1578), jamais les langues sauvages n'avaient été traitées sous forme de dialogue, en un échange ludique et instructif. Le chapitre XX propose ainsi un « art de conférer » entre deux identités culturelles (désignées par « F » pour les Français et « T » pour les Tupis). Cependant, le colloque tourne bien vite, comme Marie-Christine Gomez-Géraud l'a montré, en exposé grammatical.[29] Ce passage du

Montfaucon: « Grandz et petitz d'entreulx ont environ la teste de leur membre traversé et part en l'aultre ung fer d'or ou d'estaing gros comme une plume de oye: et a chascun bout de ce fer aulcuns ont ung ouvraige fait en bouton comme une estoile, et les aultres en façon de la teste d'un clout de chariot. Assez de foys ie vouluz veoir cela de plusieurs ieunes et vieilz pour que ie ne le pouvoys croire. Au milieu de ce fer ou tuyau est un pertuys par lequel ils urinent, et le fer et les estoilles demeurent tousiours fermes, qui tiennent le membre royal. Eulx nous dirent que leurs femmes le vouloyent ainsi: et s'ilz estoyent d'aultre sorte, ils n'auroyent point leur compagnie. Et quand ilz veulent habiter avecques leurs femmes, elles mesmes prennent le membre sans qu'il soit en ordre ny roide, et ainsi le mectent petit a petit dedans leur nature premierement les estoilles. Puys quand il est dedans, il se roydist, ou il demeure tousiours ainsi iusques à ce qu'il soit mol, car aultrement ne l'en scauroyent tirer hors. Et font cela ces peuples a cause qu'ilz sont de nature et complexion debilles » (note 143).

28 *Ibid.*, notes 75 et 76.

29 Voir « Un colloque chez les Tououpinambaoults : mise en scène d'une dépossession », in *D'encre de Brésil: Jean de Léry, écrivain,* textes réunis par F. Lestringant et M.-C. Gomez-Géraud, Orléans, Paradigme, 1999, pp. 147–162.

dialogue au monologue et au catalogue signe l'accaparement que fait « F » de la langue de « T » et s'opère justement au moment où le corps et ses parties entrent en jeu. « *Chè acan.* Ma teste. *De acan.* Ta teste. *Ycan.* Sa teste. *Oreacan.* Nostre teste. *Pè acan.* Vostre teste. *An atacan.* Leur teste » : voici la dernière tirade du sauvage, qui se retrouve ensuite tête et parole coupées puisque le narrateur prend la relève, s'appropriant le reste du corps tupi en investissant le corps du texte. La description des parties sexuelles, qui clôt l'anatomie virtuelle, exhibe les enjeux de ce rapport à l'autre:

> Noms des parties du corps qui ne sont honnêtes à nommer :
> Che-rencouem.
> Che-rementien.
> Che-rapoupit.
> Et pour cause de brièveté je n'en ferai autre définition.[30]

Alors que le colloque recourt sans cesse à la périphrase pour dire les éléments de l'univers brésilien irréductibles au dictionnaire européen, c'est ici d'un autre type d'intraduisible qu'il s'agit, de ces mots tus qui saliraient la bouche du prédicateur protestant. L'impossibilité énonciative tient aussi au fait que tout le passage sur les parties du corps exemplifie l'usage du pronom à la première personne « ché »: « *Chèavè.* Mon chef ou cheveux. *Chè-voua.* Mon visage [...] *Ché-ape-cou.* Ma langue », etc.... Donc, *mon* sexe, formulation qui impliquerait l'énonciateur de manière beaucoup trop compromettante : « Cherencouem [mon vit]. *Che-rementien* [mon con]. *Che-rapoupit* [mes couillons]. »

Pourquoi Léry a-t-il tenu à citer des mots dont le sens exact est incertain mais la connotation morale indubitable? Par souci d'exhaustivité, sans doute, et pour montrer sa connaissance profonde d'une culture. Ou encore pour exacerber l'altérité d'une langue sauvage qui, en s'énonçant, ne peut que trahir sa propre décadence, se signifier comme l'envers négatif de l'idiome européen. En effet, les Tupis méconnaissent la « Loy de Nature », qui veut que la nudité engendre la honte, et que les mots qui la désignent soient empreints de

[30] Jean de Léry, *Histoire d'un Voyage faict en la terre du Brésil (1578)*, éd. F. Lestringant, précédé d'un entretien avec C. Lévi-Strauss, Paris, Le Livre de Poche, 1994, chap. XX « Colloque de l'entrée ou arrivée en la terre du Brésil, entre les gens du pays nommés Toüoupinambaoult & Toupinenkins, en langage sauvage & français », pp. 495*sq.*

turpitude. Suspendus dans l'espace du texte, ces mots de la chair apparaissent aussi sans énonciateur, inhabités : la voix fantôme de « T » est en effet déjà expulsée de la scène du texte. Quant à « F », il ne fait pas usage de la langue tupi, ce qui signifierait son adhésion à la culture de l'autre, mais se prête à la mention, à la citation distancée d'une parole devenue lettre morte et coupée de toute situation d'énonciation. Il l'enferme dans son étrangeté immorale. Si la figure de l'aposiopèse caractérise l'approche des mots du sexe, elle s'impose aussi pour esquiver la nudité sauvage. Evoquant la beauté de ces Vénus qui ne s'embarrassent pas de chevelure boticcellienne, Léry finit là aussi par prétexter l'« honnesteté » pour n'aller plus avant dans son propos. Le texte est bien celui du trop civilisé qui n'use pas moins d'« attifets » rhétoriques que ceux qu'il dénonce chez les coquettes :

> Et partant je maintiens que les attifets, fards, fausses perruques, cheveux tortillez, grands collets fraisez, vertugales, robbes sur robbes, et autres infinies bagatelles dont les femmes et filles de par deça se contrefont et n'ont jamais assez, sont sans comparaison, cause de plus de maux que n'est la nudité ordinaire des femmes sauvages.[31]

[31] *Ibid.*, chap. VIII, « Du naturel, force, stature, nudité, disposition et ornemens du corps, tant des hommes que des femmes sauvages Bresilliens, habitans en l'Amerique : entre lesquels j'ay frequenté environ un an », p. 234. À comparer avec l'analyse montaignienne : « (B) Les Indiennes, qui voyent les hommes à crud, ont aumoins refroidy le sens de la veue. (C) Et quoy que dient les femmes de ce grand royaume du Pegu, qui, audessous de la ceinture, n'ont à se couvrir qu'un drap fendu par le devant et si estroit que, quelque ceremonieuse decence qu'elles y cherchent, à chaque pas on les void toutes, que c'est une invention trouvée aux fins d'attirer les hommes à elles et les retirer des masles à quoy cette nation est du tout abandonnée, il se pourroit dire qu'elles y perdent plus qu'elles n'avancent et qu'une faim entiere est plus aspre que celle qu'on a rassasiée au moins par les yeux » (*Essais, op. cit.*, III, 5, p. 860). Un lecteur attentif de Léry, le Père Claude d'Abbeville, suivra la leçon des parures peccamineuses dans son *Histoire de la Mission des Pères Capucins en l'isle de Maragnan et terres circonvoisins* [*sic*], 1614, fac-similé, intr. par A. Métraux et J. Lafaye, Graz, Akademische Druck-und Verlagsanstalt, 1963, chap. XLVI « De la nudité des Indiens *Topinamba* et des atours dont ils usent quelques fois », chap. XLVI, f. 270 v°271 r°. Pour une autre occurrence du même topos, voir encore William Bradford et Edward Wislow, pour qui les femmes indiennes sont « more modest then some of our English women » (*A Relation or Journal of the Beginning and Proceedings of the English Plantation setled at Plimoth in New England,* connu sous le nom de *Mourt's Relation,* London, 1622, p. 59.)

De même, à la manière du vêtement incitatif, la pudeur calviniste rompt le mouvement de la description et l'entreprise de traduction sans en arrêter le pouvoir d'évocation, ni les connotations charnelles. Le narrateur énonce une règle morale sur les pouvoirs du caché qui subvertit la visée de son propre discours et nous invite à lire *contre* l'auteur, qui croit imposer le silence à des mots interdits. Or, selon la loi paradoxale énoncée par Montaigne, « il est bon que les mots qui sont le moins en usage, moins escrits et mieux teus, sont les mieux sceus et plus generalement connus » (847C). Les éditions latines n'hésitent pas au contraire à produire la traduction ici refusée, comme si la langue savante neutralisait les vocables obscènes: *membrum genitale, verenda muliebria, membrum muliebre* (traduction par ailleurs inexacte).[32]

Jeux du bilinguisme

Ce petit drame nominal moralisant, qui ne contrôle pas ses effets, propose le paradigme d'une méthode euphémisante qui fera florès au XVI[e] siècle (dire dans l'autre de la langue ce qui ne peut se dire en vernaculaire). Il y a dans la sexualité quelque chose qu'il faut absolument tenir à distance, et dans le français une proximité, une familiarité, qui compromet cette distance. De même, dans un cadre rhétorique qui envisage les figures comme des écarts de la langue, peuvent-elles êtres perçues comme une anomalie, une étrangeté qui rend plus acceptable la description du sexuel. Car elles réactualisent « l'écart interne par lequel la langue sans cesse s'écarte d'elle-même » et « se désidentifie ».[33] Selon la *Rhétorique à Herennius,* on peut ainsi se

32 Voir la note 1, p. 496, de l'édition de F. Lestringant, *op. cit.*

33 « La *figuralité* ne réalise pas un « écart » extérieur à la langue, elle réactualise l'écart *interne* par lequel la langue sans cesse s'écarte d'elle-même pour refonder sa signifiance dans des usages nouveaux du discours. Car une langue ne vit que de se désidentifier. Ce faisant, elle puise aux sources les plus obscures d'elle-même, celles d'une négativité intime par laquelle, comme le disait Merleau-Ponty, « elle se réalise en se détruisant ». Dans cette représentation de soi, il y a de l'irreconnaissable. La *figuralité* ne revient pas au même mais à l'autre dans le même. C'est pourquoi elle empruntera volontiers les visages allégoriques de l'aliénation, de la folie inspirée, de l'insensé et de la rupture » (Laurent Jenny, « La langue, le même et l'autre », dans « Théorie et histoire littéraire », *Fabula LHT*

servir de la métaphore (*translatio*) pour éviter une obscénité, « obscenitatis vitandae causa » (IV, 45). Le modèle est sans doute Aristote, qui englobe les procédés euphémiques dans la métaphore (*Rhet.*, III, 2, 6-14) tandis que Quintilien les range sous l'allégorie, qui fait entendre une chose par une autre toute contraire.

Paradoxalement, les fragments de langue « étrangère » n'ont pas pour vocation première de dérober un sens que le cotexte, comme chez Jean de Léry, permet souvent aisément de décrypter. Ces îlots linguistiques affichent plutôt la distance cognitive et affective que maintient l'énonciateur vis-vis de son énoncé, et qu'il offre en modèle au lecteur. En même temps, ils attisent l'intérêt en signalant l'interdit : c'est toute l'ambivalence du *cave lege* ! Ainsi ce procédé diacritique (au sens étymologique de *diacritikós*, « qui distingue ») exhibe et soustrait du texte les mots auquel il s'applique, et de ce fait problématise leur statut. Comme un trait de métalangage, il permet d'afficher des limites que l'auteur ne franchit pas tout à fait. Lorsque Brantôme entend soudain, « briefvement en mots latins »[34], parler des postures de l'amour, un interdit contemporain est identifié, mais aussi le jeu transgressif de l'auteur, qui sous prétexte de dénonciation, parodie sans doute la pudeur de ses contemporains. Manuels et prophylaxie de confessionnal tentent en effet de repousser le danger d'une sexualité échappant au strict impératif de la procréation, dans le sillage de Thomas d'Aquin, selon qui les positions constituent le quatrième des péchés contre-nature, soit qu'elles fassent fi de l'organe approprié (*debitum vas*), soit qu'elles contreviennent aux postures adéquates (*debitus modus*). Or, dès lors qu'ils écrivent en français, sommistes, juristes et prêcheurs déploient un art du paravent linguistique pour éviter que le langage ne porte la trace de la chose qu'il condamne, et que la voix de la répression ne s'érotise. Jean Benedicti, dans *La somme des Pechez et le remede d'iceux,* laisse pudiquement la description de la « pollution diurnalle » au latin, de quoi satisfaire sa conscience professionnelle sans menacer la morale.[35]

(Littérature, histoire, théorie), n°0, 16 juin 2005, URL : http://www.fabula.org/lht/0/Jenny.html).

34 *Œuvres complètes,* éditées par L. Lalanne, Paris, Renouard, 1864-1882, IX, p. 51.

35 Jean Benedicti, *La somme des Pechez et le remède d'iceux,* Paris, A. Sittard, 1587. Il explique par manière d'excuse aux « aureilles trop chatouilleuses » qu'il n'est pas le premier sommiste « qui a traicté des pechez en vulgaire : car l'Italie et Espagne

Le projet naturaliste des médecins reconduit les difficultés et les stratégies bilingues des théologiens. Dans ses *Notabilia supra Guidonem* (Lyon, 1559), Jean Falcon accouple termes latins et français, nous invitant à réfléchir à la logique pudique de ces phrases hybrides, au vu d'une longue tradition moins baroque des traductions de Chauliac :[36]

> Et l'extremité du Col vers la partie exterieure, est dite **Vulva**, c'est-à-dire, porte de la Matrice par laquelle entre la Verge : & est dite à **volendo**, car toujours appete le coit, **& nunquam satiatur, neq; fatigatur**. [...] Et l'autre extremité vers la Matrice, est dite la Bouche de la Matrice, en laquelle il y ha un petit pannicule, lequel le Docteur appelle Tegmen : & **cum** coit **Matrix, usque ad illud os extrinsecum quasi trahitur & levatur, procedens ad illud, desiderando attrahere sperma ex sua natura & forma specifica, sicut Magnes attahit ferrum, ut testatur Averroïs in suo Colliget, adducens exemplum de muliere, quae fuit impraegnata in balneo Lavelli. Et tu vide eum. Et cum Matrix deglutivit Sperma, ita concluditur & clauditur, ut acies acus non posset ingredi, sicut Galen. & Avic. Testantur.** Et le Col de la Matrice sert à ladite Matrice pour porter la semence de l'homme à la Matrice.[37]

Les mouvements de la matrice assoifée de sperme sont abandonnés au latin, dont l'usage marque à la fois l'emprunt aux autorités grecques et arabes, que Falcon devait lire dans leurs traductions latines, et le caractère délicat de telles questions. Claude Valgelas, traducteur de Jérôme Monteux, propose quant à lui une autre voie de contournement pour se dépêtrer des passages « difficiles et scabreux », des néologismes tirés du grec.[38] Même le vieil agenois

sont pleins de tels livres, desquels le peuple fait bien son profit y voyant comme en un miroir le fait de leur conscience. »

36 Sur cet étrange livre, voir la thèse dactylographiée de G. Sigurs, *Contribution à l'étude du français médical (1478–1559)*, Université de Montpellier, 1963–1964, notamment p. 16.

37 Jean Falcon, *Notabilia supra Guidonem*, Lyon, Jean de Tournes, 1559, « Glose sur l'Anatomie de la Matrice », p. 250. Traduction de la partie en latin : « Pendant le coït, la matrice est quasiment tirée et levée jusqu'à cette bouche du dehors, s'avançant vers elle, cherchant à attirer le sperme par sa nature et sa forme spécifique, comme l'aimant attire le fer, ainsi que l'atteste Averroès dans son Colliget, ajoutant l'exemple d'une femme fécondée au bain de Lavey. Et toi regarde-le. Et lorsque la matrice a englouti le sperme, elle se ferme et se clôt, de sorte que la pointe d'une aiguille ne puisse entrer, comme l'attestent Galien et Avicenne. »

38 Jérôme Monteux, *Conservation de santé, et prolongation de vie, livre fort utile et necessaire non seulement aux medecins, mais aussi à toute personne qui veult avoir sa santé corporelle*, Paris, S. Calvarin, 1572, Préface.

peut faire office de latin lorsqu'il s'agit de décrire le vieux châtiment de l'adultère : « [...] qu'ils courent la ville tous nuds, et la femme aille premiere et tire l'homme avec une corde *per la colha.* »[39] A la fin du XVII[e] siècle, Dumarsais empruntera les outils conceptuels de la logique de Port-Royal pour expliquer le fonctionnement psychologique et rhétorique du procédé. Sa valeur de mise à distance n'est concevable qu'à partir du moment où l'émergence du vulgaire cantonne de plus en plus le latin à la spécialisation érudite :

> Dans toutes les nations policées, on a toujours évité les termes qui expriment des idées déshonnêtes. Les personnes peu instruites croient que les Latins n'avaient pas cette délicatesse; c'est une erreur. Il est vrai qu'aujourd'hui on a quelques fois recours au latin pour exprimer des idées dont on n'oserait dire le mot propre en français; mais c'est que comme nous n'avons appris les mots latins que dans les livres, ils se présentent à nous avec une idée accessoire d'érudition et de lecture, qui s'empare d'abord de l'imagination; elle la partage, elle enveloppe, en quelque sorte, l'image déshonnête; elle l'écarte et ne la fait voir que de loin: ce sont deux objets que l'on présente alors à l'imagination, dont le premier est le mot latin qui couvre l'idée qui le suit; ainsi ces mots servent comme de voile et de périphrase à ces idées peu honnêtes: au lieu que comme nous sommes accoutumés aux mots de notre langue, l'esprit n'est pas partagé. Quand on se sert de termes propres, il s'occupe directement des objets que ces termes signifient.[40]

Les mots latins se présentent donc à nous avec une connotation d'érudition et de lecture qui renvoye à la théorie de l'idée accessoire développée dans la *Logique ou l'Art de penser* de Port-Royal, où elle tente de cerner le plus précisément les risques de l'indétermination de la représentation : « les mots signifient souvent plus qu'il ne semble, et que lorsqu'on veut expliquer la signification, on n'en représente pas toute l'impression qu'ils font dans l'esprit. »[41] C'est dans l'écart entre

[39] *Les coustumes et stablissements du chasteau de Clermont Souverain,* Agen, Antoine Pomaret, 1596, ouvrage qui se présente comme traduction d'un vélin de 1262 rédigé en « langue Agennoise tres antique et difficile. »

[40] César Chesneau Dumarsais, *Des Tropes ou des différents sens,* présentation, traduction et notes de F. Douay-Soublin, Paris, Flammarion, 1988, XV, « L'euphémisme », pp. 159sq.

[41] Antoine Arnauld et Pierre Nicole, *La Logique ou l'Art de penser, contenans, outre les regles communes, plusieurs observations nouvelles, propres à former le jugement,* introd. de L. Marin, Paris, Flammarion, 1978, chap. XIV « D'une autre sorte de définitions de noms, par lesquels on marque ce qu'ils signifient dans l'usage », p. 130. Les logiciens du Grand Siècle ont eu le fantasme d'intégrer ces idées accessoires dans les dictionnaires, mais en supprimant les mots déshonnêtes : « Ces idées accessoires étant donc si considérables, et diversifiant si fort les significations

une signification principale et une signification totale intégrant tous les effets de sens que s'insinuent les idées accessoires, ne relevant pas de l'entendement, mais du désir (ibid., p. 133). Est ainsi tentée la conceptualisation d'une théorie pragmatique du sens où les agrégats connotatifs, par nature erratiques et insaisissables, trouvent leur nom. Mais Dumarsais récupère au service de la morale les dérives connotatives, en proposant une herméneutique à deux vitesses où l'idée accessoire permet d'amortir la principale : le parfum de latinité sert de cagoule provisoire au sens dénoté, en une forme d'allégorie (dire une chose pour une autre) fondée sur le bilinguisme.

Ruses alphabétiques

La polyglossie pudique peut aussi prendre la forme de la biscripturalité. Dans le journal du lettré beaujolais Guillaume Paradin, un texte destiné à lui-même qui fut redécouvert sous forme manuscrite en 1824 chez un chiffonnier de Beaujeu, l'auteur recourt à l'euphémisme alphabétique. Ainsi transcrit-il par pudeur ces mots français en lettres grecques :

> Lundy 13 juillet
> Χαντρε. Λε Χαντρε ρεπριντ σα πυταιν α λακελλε ηλ ηλ αυωητ δοννε κονγε κοντρε σερεμεντ.
> [Le chantre reprit sa putain, à laquelle il avoit donné congé, contre son serement][42]

Mise en œuvre dans l'intimité solipsiste d'une l'écriture, cette autocensure témoigne de l'intériorisation profonde des codes du représentable. Ce type de procédé, lettres grecques, abréviations

principales, il seroit utile que ceux qui font des dictionnaires les marquassent et qu'ils avertissent, par exemple, des mots qui sont injurieux, civils, aigres, honnêtes, déshonnêtes ; ou plutôt qu'ils retranchassent entièrement ces derniers, étant toujours plus utile de les ignorer que de les savoir » (*ibid.*, p. 135).

42 *Le Journal de Guillaume Paradin, ou la Vie en Beaujolais au temps de la Renaissance (vers 1510-1589)*, édité par M. Méras, Genève, Droz, 1986, p. 105. Paradin est aussi l'auteur des premiers mémoires sérieux de l'histoire de Lyon (chez Antoine Gryphe, 1573), sur lesquels le *Journal* donne de précieux renseignements. Son premier ouvrage, *De Antiquo statu Burgundiae liber*, 1542, est édité par Dolet qui le préface.

(v.)[43], fera le bonheur des écritures libertines, témoignant des ambiguïtés d'une pudeur qui affiche ce qu'elle prétend taire. Un autre *Journal*, écrit vers 1631 par Jean-Jacques Bouchard, et peut-être destiné à un petit cercle de déniaisés, atteste ce potentiel libertin qui brouille les limites entre instruction et excitation. Livrant le récit de ses expériences sexuelles, le narrateur Oreste souligne le rôle qu'y a joué le livre médical :

> Et ayant esté quérir à Paris quantité de livres de medecine traitans δε γενερατιονε [*de generatione*] et choses appartenantes, il se mit à faire sur σεττε φιλλε [cette fille] les experiences des choses les plus rares qu'il trouvoit escrites. Or il arriva qu'un jour il surprit la fille de chambre de Clytemnestre lisant un de ses livres en un chapitre de la description δες παρτιες γενιταλες [des parties génitales] ; et ayant vu que cette fille, au lieu de faire la sotte à la façon ordinaire des autres, comence à l'interoger [sic] sur certains doutes qu'elle avoit là dessus, il entra si avant en conference avec elle, qu'il lui fit sur σον προπρε κον [son propre con] des demonstrations manuelles de ce qu'elle n'entendoit pas par l'escriture.[44]

Le masque alphabétique des lettres grecques surexpose les organes génitaux. Cette feinte dissimulation moque le langage de l'érudition, en faisant un clin d'œil vers les ouvrages savants qui comportent la même sorte d'ambivalence. Sous couvert de grécité et de rationalité, la lecture est créditée d'effets physiologiques bien réels. Le livre médical sert à une véritable leçon d'anatomie appliquée où l'instruction sert de prétexte au plaisir, où la science informe la pratique du sexe en s'affranchissant de toute morale chrétienne.

[43] Sur l'obscénité de la ponctuation telle qu'a pu la développer l'imprimerie, voir l'analyse du poème « Phyllis… » de Théophile de Viau proposée par Joan DeJean, *The Reinvention of Obscenity*, Chicago University Press, 2002, p. 41sq. Ce procédé est aussi à l'œuvre dans les graffitis : en août 1579, Henri III découvre ces « vilains vers » sur la porte de l'abbaye de Poissy où il s'apprête à entrer : « Quand je vien à baisser la teste / Pour entrer en vostre couvent /Mon V. se dresse et fait la Feste / pour chatouiller vostre devant./ Dormant j'ai quelquefois songé / Qu'aupres d'un C. j'estois rengé, / Et que je culletoy' sans cesse / Pour accroistre le Genre humain, / En bourrassant une Nonnain, / Toute la nuit, à coup de Fesse » (Pierre de L'Estoile, *Registre-Journal du regne de Henri III, tome III (1579–1581)*, édité avec une introduction et des notes par M. Lazard et G. Schrenck, Droz, 1997).

[44] Jean-Jacques Bouchard, *Journal, I, Les Confessions*, éds. E. Kanceff, Turin, Giapichelli, 1976, p. 9.

Truandises linguistiques

L'usage du latin ou des lettres grecques sanctionne le partage sociologique entre un public lettré et un lectorat limité à la compréhension du français et de l'alphabet romain. L'autobiographie surprenante d'un truand du XVI[e] siècle, contant son initiation à la gueuserie *(La Vie genereuse des Mercelots, Gueuz et Boesmiens, contenant leur façon de vivre, subtilitez et gergon)*, opère une autre distinction entre la clarté de la langue familière et l'ésotérisme de la langue argotique. Il offre ainsi au lecteur un « dictionnaire en langage blesquin, avec l'explication en vulgaire. »[45] L'argot jouait le rôle de sésame pour quiconque voulait entrer dans une de ces confréries de gueux, qui avaient « leurs dignitez et ordres politiques », ainsi que l'explique Montaigne (III, 13), mais aussi leur langue : « des maximes secrettes, des caballes mystérieuses et des termes qui ne sont intelligibles qu'à ceux de la maniche. »[46] Dans le dictionnaire en langage blesquin, on retrouve, comme dans les répertoires viatiques, les noms des parties sexuelles ainsi que tout un vocabulaire scatologique :

Proais	cul
La forest du prois	hault de chausse
Filler de prois	chier
Moulue	merde
Chouart	vit[47]
Batoches	couillons
Bis	con
La quige proys	la couille
River	foutre[48]

45 *La Vie genereuse des Mercelots, Gueuz et Boesmiens, contenant leur façon de vivre, subtilitez et gergon, mis en lumière par M. Pechon de Ruby, gentilhomme breton, ayant esté avec eux en ses jeunes ans, où il a exercé ce beau mestier,* Lyon, Jean Jullieron, 1596, retranscrit in *Variétés historiques et littéraires, recueil de pièces volantes rares et curieuses en prose et en vers,* revues et annotées par M. Edouard Fournier, Paris, P. Jannet, Libraire, t. VIII, 1857.

46 Pierre Garasse, *La Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*, Paris, 1623, p. 75. Pour l'évolution de l'argot, voir Lazare Sainéan, *Les Sources de l'Argot Ancien, Des origines à la fin du XVIIIe siècle*, Slatkine Reprints, Genève, t. I, 1973. Il faut distinguer trois étapes : le « jobelin » du XVe, le « blesquin » du XVIe et le « jargon » du XVIe siècle.

47 On trouve « brichouart » avec le même sens dans la 65e nouvelle des *100 Nouvelles nouvelles.* Rabelais en fait le nom du prêtre paillard du chap. 22 du *Pantagruel.*

Rivard paillard

Mêlant langue commune et argotique, le texte fait entrer en conflit le savoir linguistique du « je »-narrateur et l'ignorance du « je » héros, dont la « lignante » – la vie en argot – nous est contée. Pour décrire l'incompétence du héros avant son intronisation dans ce monde marginal, le texte utilise le code même qui fait défaut au dilettante et en signifie la maîtrise par l'énonciateur: « je n'entervois que de beaux, c'est-à-dire que je n'entendois le langage ny les cérémonies. »[49] Si le narrateur fournit ici une traduction pour guider le lecteur, ce n'est pas le cas dans un épisode grivois de sa carrière criminelle, où une chambrière amie de son compagnon vient un soir se blottir contre lui :

> Je fuz tout estonné, comme n'ayant jamais rivé le bis. Toutesfois mon compagnon dormoit ; je m'aventure à river selon mon pouvoir, et si mon chouard eust esté comme il est, elle se fust mieux trouvée, encores qu'elle me trouvast assez bon petit gars [...]. (Ibid., p. 285.)

Or, si le lecteur n'est pas lui-même un gueux, il lui faudra attendre la fin du récit, couronnée par le lexique des « plus signalez mots de blesche », pour être en mesure de décrypter l'obscénité voilée du passage et d'en goûter la saveur, encore qu'elle se déduise en partie du cotexte. En d'autres termes, l'initiation linguistique finale du lecteur rejoue celle de l'auteur, Pechon de Ruby, dont le nom, au terme de la lecture, prend enfin tout son sens: il signifie en jargon des Mercelots « enfant éveillé », c'est-à-dire « apprenti voleur ». Comme le souligne le père Garasse, « il y a des termes mystérieux et des locutions de maraudaille qui sont de vraies énigmes à qui n'a pas fait son apprentissage de gueuserie. »[50] Dans une *Sérée* consacrée aux « larrons, voleurs, picoreurs et mattois », Bouchet profite de cette même impunité du mot crypté, tout en prétendant vulgariser les arcanes argotiques :

> Et pour vous montrer que ceste langue n'est point pauvre, & que tous les mots en sont significatifs, & qu'elle est à comparer à l'Hébraïque, Grecque, & Latine,

48 On retrouve le verbe dans la langue populaire d'un Coquillard : « Beau livre paré, la chambre belle, / Les draps bacinez a souhait, / Hypocras, chevaucher sans selle, / River et habiter de hait ! » (*Le Monologue des Perruques,* in *Œuvres, suivies d'œuvres attribuées à l'auteur,* éd. critique M. J. Freeman, Droz, Genève, 1975, vers 53–60).

49 *La vie généreuse des mercelotz, gueuz, et boesmiens*, éd. Denis Delaplace, Paris, Champion, 2007, p. 49.

50 *La Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps, op. cit.*, p. 68.

> je vous en diray quelques mots : [...] l'arty soignant, c'est de la merde [...] une garse, c'est une mille : & en bon patois on dit, river le bis à la mille.[51]

Pour cette dernière expression, l'auteur s'abstient de toute traduction, se cachant derrière ce qu'il prétendait dévoiler.

Dans la deuxième moitié du 16e siècle, nombreux sont les textes qui, accompagnés de glossaire, affichent leur intérêt pour ce langage secret et le désir de le révéler aux profanes.[52] En 1566, Henri Estienne s'émerveille de ce « jargon » qui ne « fut jamais en si grande perfection. Lequel leur est un advantage par dessus tous princes quelque grans qu'ils soyent. »[53] Paradoxalement, cette vulgarisation et la pénétration de l'argot dans la langue littéraire vont émousser peu à peu son mystère.[54] L'argot détient dès lors un statut ambigu, coefficient d'une impénétrabilité qui n'est plus certaine. Il permet néanmoins aux auteurs d'user d'expressions extrêmement crues, à couvert d'une hétérogénéité sociale et linguistique. Le latin, comme on l'a vu, se prête le plus couramment à cette stratégie du voile mais l'argot

51 *Les Sérées,* second livre, quinzième Sérée, éd. o. Paris, Jeremie Perier, 1608, in *Les Sérées,* notice et index C.-E. Roybet, Genève, Slatkine reprints, t. I–VI, 1969.

52 Voir aussi le « Sonnet en authentique langage soudardant » du capitaine Hasphrise (1597). Dans son avant-propos de 1529, Geofroy Tory atteste déjà la vogue littéraire des « jargonneurs », influencés par l'argot et chaperonnés par Villon : « quãt Iargonneurs tiennent leurs propos de leur malicieux Iargon & meschant langage, me semblent quilz ne se monstrent seullement estre dediez au Gibet, mais quil seroit bon quilz ne seussent oncques nez » (Avant-Propos « Aux Lecteurs », *Champ Fleury,* Giles Gourmont, 1529).

53 « car les princes, par faute de jergon, sont en la plus grande peine du monde d'inventer tous les jours des chiffres nouveaux, et qui nonobstant sont souvent dechiffrez par ceux qu'ils ne vouldroyent : au contraire ces messieurs là, sans se tant tourmenter, ont tellement enrichi depuis nostre temps leur langage jergonnesque, et l'ont si bien estudié, que sans avoir peur d'estre descouvers par autres que ceux de leur profession, sçavent negotier fort dextrement ensemble » (*Apologie pour Herodote,* chap. XV, éd. o. 1566, éd. Riste et Luber, t. I, p. 211).

54 Une des premières occurrence du mot référant à un langage spécial au XIIIe siècle, soulignait déjà cette qualité: l'inintelligibilité, pour les autres sinon pour Dieu : « Qui prega Dieu ses devotio de cor, li parla en gergo, e non per entendre » (*Dialogue entre les Vices et les Vertus,* fol. 88, cité par Raynouard dans son lexique roman). D'où la nécessité, au début du XVIIe siècle, de changements lexicaux pour conserver aux termes jargonnesques leur nature ésotérique (voir le *Jargon de l'Argot réformé,* dont la deuxième édition, la seule qui nous soit parvenue, date de 1628 : la vulgarisation a cette fois un but moral, mettre en garde l'honnête homme contre les tours des malfaiteurs).

conserve un parfum de soufre étranger à la langue savante. En 1529, Tory installe déjà les « jargonneurs » parmi une des quatre catégories de « Corrompeurs dhonneste Langage ».

Dans l'image du gueux qui se construit au 16e siècle, le langage déguisé trouve son pendant dans le corps trafiqué. Ce qui fascine ou exaspère les chroniqueurs de la cour des Miracles, c'est la mise en scène macabre de chairs défigurées et maquillées pour mieux susciter la pitié : « Nas tu veu celuy qui assermoit le ventre & intestins luy tomber, monstrant un ventre de mouton ? & quellle pipperie est ce là ? »[55] Geux, mercelots et bohémiens sont les maîtres du travestissement organique et lexical, pour autant que leur vocabulaire reste suffisamment indéchiffrable aux profanes. Les stratégies de contournement ont par ailleurs les destins les plus étranges puisque l'ésotérisme des truands en vint, au 17e siècle, à rencontrer les euphémismes des Précieuses – ainsi les « deux sœurs » pour désigner les fesses ou les cuisses.[56] Un « cacher » en rencontre un autre, la pudibonderie côtoie la cabale criminelle.

Masqués par la langue latine ou l'alphabet grec, maintenus à distance par les vocables des peuples sauvages ou l'ésotérisme argotique, les mots interdits sont désignés comme tels par ces vêtements étrangers au français. Didascalique, la pudeur est un silence qui s'affiche et qui exhibe les frontières du dicible, selon une dialectique interne qui comprend son propre détournement. Tantôt le double jeu de ce mécanisme logique agit en dépit de l'intentionnalité auctoriale, tantôt l'énonciateur l'exploite à des fins libertines. Tandis que le calviniste Jean de Léry confine les termes sexuels dans leur altérité barbare, tout en stimulant à son corps défendant l'imagination du lecteur, Bouchard, dans son *Journal*, et Pechon de Ruby, dans sa prétendue autobiographie, jouent à dérober pour mieux suggérer. Chez l'un, l'usage d'euphémismes graphiques aisément décryptables a valeur de clin d'œil ou de fonction phatique pour égayer des complices « déniaisés »,

55 Noël du Fail, *Propos Rustiques,* éd. o. 1547, Interpolations et variantes de 1548, 1549, 1573, avec introduction, éclaircissements et index par Arthur de la Borderie, Genève, Slatkine reprints, 1970, chap. « Du Taille boudin filz de Thenot du Coing, qui devint bon & sçavant Gueux », pp. 58-59. Voir aussi la diatribe de Paré contre l'« artifice des méchants gueux de l'hostière » (*Œuvres Complètes,* éd. Malgaigne, t. 3, p. 46–53).

56 Voir Marty Laveaux, *Revue Contemporaine,* 15 mai 1857.

chez l'autre, le jeu de cache-cache est fondé sur la rupture idiomatique. Au lecteur d'attendre la fin de l'ouvrage pour trouver la clé qui lui permettra de déchiffrer l'opacité argotique. Or, un « euphémisme » trop opaque (le lecteur ne comprend pas l'argot, le grec ou le latin) ou trop transparent n'en est plus un et perd sa force d'atténuation en défiant l'interprétation ou en la rendant inutile. On assiste alors aux renversements pervers de l'euphémisme, qui veut dire moins, en litote, qui veut dire plus et qui s'emploie à déguiser le sens pour le faire éclater dans toute sa force : « on dit le moins par modestie, par égard, mais on sait bien que ce moins réveillera l'idée du plus » écrira Du Marsais, commentant ce trope.[57] Un procédé culturel exploitant la dualité linguistique et originellement destiné à protéger la décence est ainsi subverti en un jeu de duplicité qui ressemble au « clinemussete », une variété de cache-cache, pratiqué par Gargantua dans sa jeunesse (chap. XX), où l'on se dissimule (se « musser ») tout en faisant signe par clignements intermittents (« clignier »), comme le fait le mot étranger.

57 César Chesneau Du Marsais, *Des Tropes*, *op. cit.*, pp. 145*sq.* Voir aussi Georges Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche, 1992, p. 291 : la litote « a une orientation de valeur inverse de celle de l'euphémisme, qui cherche à amoindrir l'information ». Pour Anna Jaubert, cette opposition de la litote et de l'euphémisme « n'est pas évidente » sur le terrain (« Dire et plus ou moins dire. Analyse pragmatique de l'euphémisme et de la litote », *Langue française* 4/2008, n° 160, pp. 105–116). L'euphémisme relèverait, selon Jaubert, d'un dialogisme interdiscursif tandis que la litote relèverait d'un dialogisme interlocutif. Le premier apparaît comme « l'absorption de la voix d'un interdiscours, voix éminemment socialisée, consensuelle, rompue aux rites propitiatoires qui règlent les échanges pacifiques » (p. 115), il ne donnerait pas à voir de confrontation. La seconde projette, par contre, « *pour le tenir à distance visiblement*, un point de vue autre avec lequel elle entre en négociation » (p. 114).

Abstract

This article aims to show that modesty is not so much the outcome of a civilizing process (cf. Norbert Elias) but rather a playful textual strategy which lends itself to ambiguous bilingual and digraphic games (where two different alphabets are used according to the function assigned to the text). In the sixteenth century, the detour through a foreign language proved to be one of the most highly valued strategies for saying what decency did not allow one to say in French. Yet this linguistic duality mutates into duplicity, since it stimulates the suggestive powers of what is hidden. This article takes bilingual lexicographical indexes, developed in travel literature, as a starting point and ends with the surprising autobiography of a sixteenth-century crook, which offers the reader a dictionary of French slang. Two methods of engaging with the text are called upon: on the one hand, a *counter-authorial* reading, in particular of the *Voyage en terre du Brésil* (1578) by Jean de Léry, where the author's discourse of intention, regarding his presentation of the savages' language, is read against the grain. This allows the literariness of the text to emerge, infusing it with suggestive potential. On the other hand, a reading with the author is suggested for *La Vie genereuse des Mercelots, Gueuz et Boesmiens, contenant leur façon de vivre, subtilitez et gergon* (1596), where the point is no longer to engage in rivalry with the author, as reader of his own text, but to play him at his own game, by making the *intentio auctoris* and the *intentio operis* coincide. In one case the text is played off against its author, in the other the author remains the master of the hermeneutical game.